

BAS-SAINT-
LAURENT



RÉSEAU DE
FORETS MODÈLES
MODEL FOREST
NETWORK



CONSEIL DE
BASSIN DE LA
RIVIÈRE RIMOUSKI
TABLE DE CONCORDATION POUR
LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

RAPPORT FINAL

CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI



PAR : JOANNE MARCHESSEULT, BIOLOGISTE

AVRIL 2002



FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC

YBREX
SYSTEMS

WILDLIFE HABITAT
CANADA
HABITAT FAUNIQUE

CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI

1. MISE EN SITUATION

- En 1999, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent initiait un projet pilote de conservation volontaire en forêt privée sur un de ses trois territoires soit celui de l'est du lac Témiscouata. Les partenaires du projet étaient : la Fondation de la faune du Québec, Habitat faunique Canada; le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et le Groupement forestier de l'est-du Lac Témiscouata.
- Le succès du projet et les futures orientations du programme des Forêts modèles ont incités le promoteur à exporter le projet à l'extérieur de ses territoires . Dans ce contexte, le territoire du bassin versant de la Rivière Rimouski était tout indiqué pour cette nouvelle approche. Le Conseil de Bassin de la rivière Rimouski est l'organisme mandaté pour la concertation et la gestion durable du territoire. C'est un organisme légalement constitué, composé de 27 représentants impliqués de près dans l'aménagement et la gestion durable du territoire. Le Conseil de Bassin est aussi supporté par la Fondation de la faune du Québec. C'est donc un excellent territoire et un partenaire majeur pour la Forêt modèle BSL.

2. PROMOTEUR ET PARTENAIRES

- Promoteur : la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.
- Partenaires majeurs : 1) le Conseil de Bassin de la Rivière Rimouski; 2) La Fondation de la faune du Québec; 3) Habitat faunique Canada; 4) le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.
- Autres partenaires : les propriétaires de boisés privés, la Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette , l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent et le club conseil en agroenvironnement Écosphère.

3. TERRITOIRE DU PROJET

- Le territoire est celui du bassin versant de la rivière Rimouski.

- C'est le territoire du Conseil de Bassin de la rivière Rimouski. Celui-ci est composé de 27 membres, représentant les divers secteurs d'activités ou organismes du territoire.
- Le territoire touche quelques 14 municipalités répartis dans 3 MRC (Rimouski-Neigette, Basques et Témiscouata).
- La superficie totale couverte par le bassin versant est de 1 615 km².
- Le territoire du bassin versant comprend 28 sous-bassins totalisant 1 343 km² (90 % = territoire forestier; 4,7 % = terres défrichées /agricole et urbain; 4,9 % = milieux humides).
- Le domaine public représente 1 041 km² (64,5 % du bassin). On y retrouve des territoires sous CAAF, des Aires communes, 1 territoire de Forêt d'enseignement et de recherche (Macpès), la réserve Duchénier et des lots intramunicipaux.
- Le domaine de la petite forêt privée représente 450 km² ou 45 000 hectares soit 27,8 % du bassin.
- Plus de 66 % du territoire de la forêt privée est sous convention de gestion forestière avec la Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette .

4. OBJECTIF DU PROJET

- 1) Appliquer le concept de conservation volontaire des milieux humides à l'échelle d'un bassin versant.
- 2) *Conserver et améliorer par des ententes de conservation volontaire 25 milieux humides situés en territoire forestiers privés, propriétés de 63 propriétaires.*
- 3) Protéger et maintenir la qualité de l'eau du bassin-versant et les habitats fauniques qui en dépendent.
- 4) Rejoindre le maximum d'intervenants impliqués dans le conseil de bassin versant de façon à ce que chacun se sente concerné et impliqué dans le projet. En d'autres mots, nous voulons susciter un intérêt commun et un sentiment d'appartenance au projet par les différents organismes (propriétaires, municipalités, société d'exploitation des ressources forestières, club-conseil en agroenvironnement, agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL, association des trappeurs).

5. CADRE DE TRAVAIL / APPROCHE RETENUE

- Conservation par sous-bassins versants . Après analyse préliminaire, le projet touche 10 sous-bassins versants . Dans le choix des sous-bassins, on a prioriser ceux dont nous avons la certitude qu'un maximum de milieux humides du sous-bassins seraient rejoints dans le cadre du projet.
- Aussi, afin d'impliquer le maximum d'intervenants siégeants au Conseil de Bassin, nous avons priorisé des sous-bassins possédant des milieux humides de différentes tenures et en différentes proportions:
 - 1) Milieux humides en forêt privée.
 - 2) Milieux humides agro-forestier .
 - 3) Milieux humides forestiers situés sur des lots intra-municipaux .
 - 4) Milieux humides forestiers mi-privés, mi-publique .
- Cette façon de faire ou démarche devrait inciter les divers intervenants à s'intéresser au transfert de connaissance et, par la suite, appliquer eux-mêmes le concept de conservation volontaire à leurs champs d'interventions respectifs.
- Au niveau de la forêt privée, la Société d'exploitation des Ressources Forestière de la Neigette (membre du conseil de Bassin) fut un partenaire important puisqu'elle rejoint un grand nombre de propriétaires de boisés privés. Elle fut le premier lien pour établir une relation de confiance entre le propriétaire et l'équipe de professionnels chargée du projet.

6. ÉTAPES DE TRAVAIL + ÉCHÉANCIER

- 1. Sélection des milieux humides (avril-mai) :**
 - Localisation cartographique.
 - Rencontre des conseillers forestiers.
 - Identification des propriétaires.
- 2. Accord verbal et première rencontre des propriétaires (juin-juillet):**
 - Rencontre individuelle des propriétaires.
- 3. Préparation des cartes et fiches terrain (juin-juillet) :**
 - Carte cadastrale 1 : 20 000.
 - Photographie aérienne 1 : 3000 ou 1 : 5 000 (via le logiciel Arc-View).
- 4. Brève visite terrain (juin):**
 - Localisation, accès, aperçu général du site et validation du site.
- 5. Inventaire terrain qualitatif + photographies (juillet-août)**
- 6. Compilation des données d'inventaire (août – septembre)**

- 7. Production des cahiers du propriétaire et des photographies aériennes de chacun des sites (octobre – janvier) :**
 - Rédaction du rapport d'inventaire, des observations, des problématiques et des recommandations.
 - Rédaction du plan de protection et de mise en valeur.
 - Sélection des photographies et montage de l'album photo.
 - Assemblage et photocopies des cahiers.

- 8. Rencontres individuelles des propriétaires : remise du cahier du propriétaire et signature de la déclaration d'intention (décembre – janvier 2002)**
 - Présentation du cahier du propriétaire et remise du livre « Le monde du marais ».
 - Signature de la déclaration d'intention.
 - Discussions ,orientations futures et suivi.

- 9. Production et installation d'un panneau d'identification en aluminium (octobre 2002)**
 - Production de panneaux d'aluminium.
 - Identification personnalisée de chacun des sites.

- 10. Plaques / Affiches laminées (avril 2002):**
 - Montage graphique personnalisé au projet du Bassin de la rivière Rimouski.
 - Sorties couleurs et laminages.

- 11. Cérémonie de reconnaissance (mars 2002):**
 - Préparation du contenu.
 - Invitations.
 - Photographies.

- 12. Rapport final (avril 2002).**

RÉSULTATS



Tableau 1 : Synthèse des données des 25 milieux humides 2001

<i>NOMBRE DE MILIEUX VISITÉS ET LEUR TENURE</i>	<i>TOTAL (n)</i>	<i>SUPERFICIE (ha)</i>	<i>TOTAL (ha)</i>
13 milieux forestiers privés	25	122,3	358 10 sous-bassins
4 milieux agro-forestiers privés		26,5	
2 milieux agricoles		6,3	
3 milieux conjoints, privés-publics		157	
1 milieu conjoint, privé-public/intra-municipal		28	
1 milieu intra-municipal		16,5	
1 milieu forestier public		1,5	
<u>PROMOTEURS :</u> <i>Forêt Modèle du Bas-Saint-Laurent et le Conseil de bassin de la rivière Rimouski</i>			
<u>PARTENAIRES :</u> <i>63 propriétaires privés, Club agro-environnemental Pursol, la SERN, la MRC de Rimouski-Neigette, Richard Pelletier et fils inc., la Réserve faunique Duchénier.</i>			

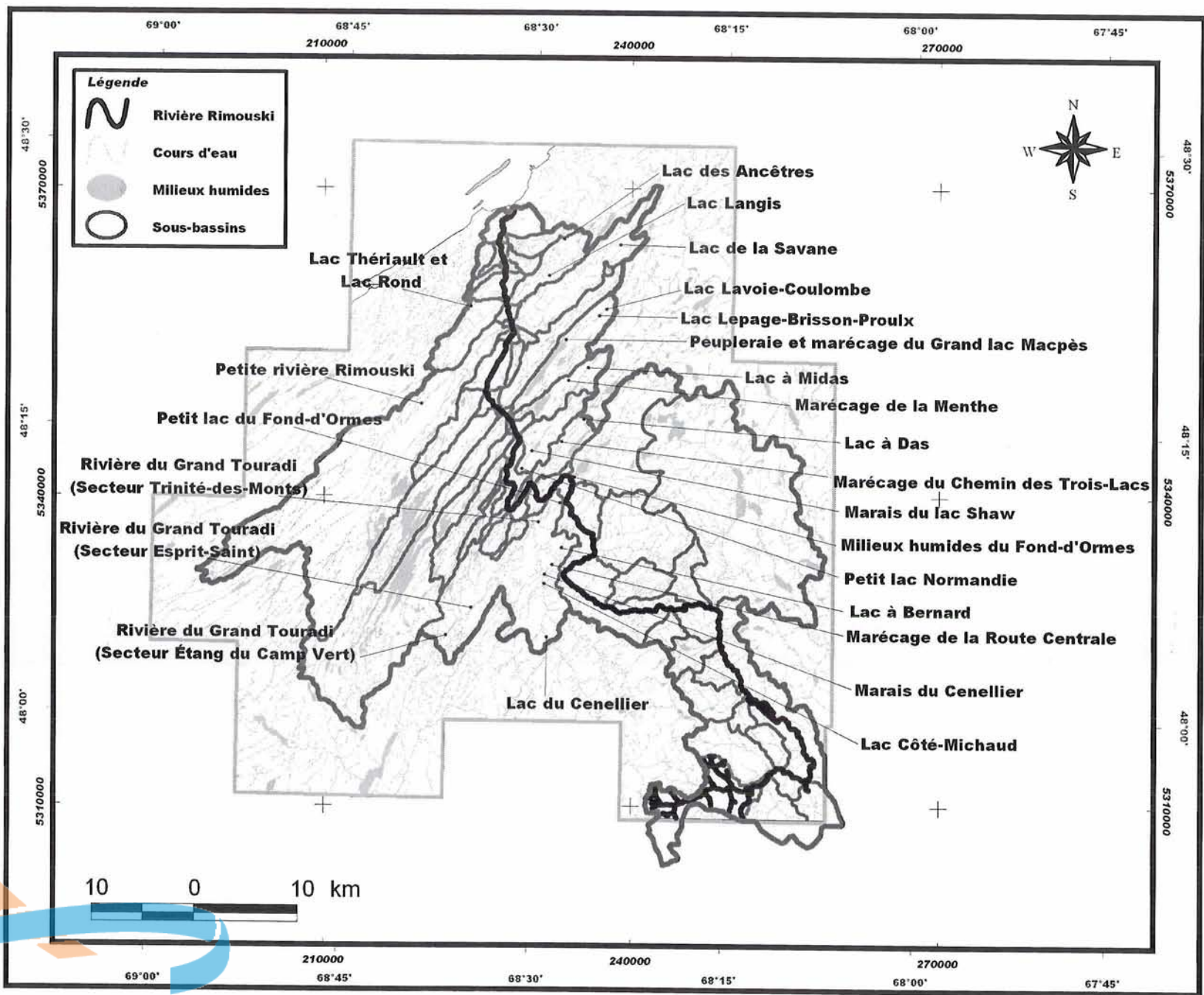
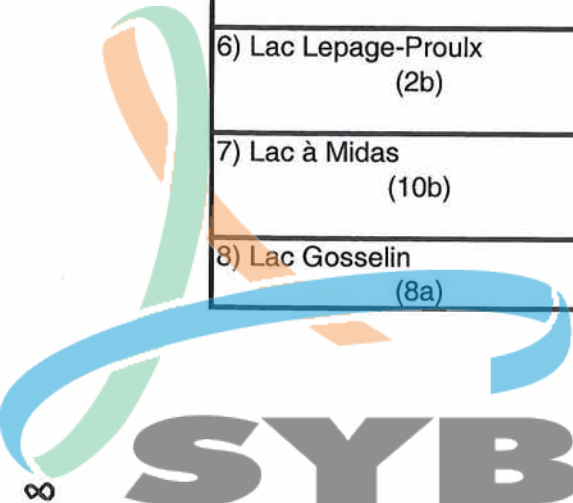


Figure 1. Localisation des 25 milieux humides à l'intérieur du bassin versant de la rivière Rimouski.

**PROJET DE CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES
TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI**

Tableau 2 : Présentation détaillée des données relatives pour chacun des 25 milieux humides

NOM DU MILIEU	MUNICIPALITÉ	SOUS-BASSIN	SUPERFICIE	NOMBRE DE PROPRIÉTAIRE	TENURE
1) Lac Gallant (1d)	Ste-Blandine	Rivière Bois Brûlé	4.5 ha	3	Agro-for Privée
2) Lac Langis (1c)	Ste-Blandine	Rivière Bois Brûlé	4 ha	1	Agro-for Privée
3) Marécage du Grand Lac Macpes (2a)	Ste-Blandine	Rivière Macpes	16.5 ha	Intramunicipaux	Intra-mun.
4) Lac de la Savane (1a)	Ste-Blandine	Bois Brûlé	8.9 ha	1	Privée
5) Lac Lavoie-Coulombe (2b)	Ste-Blandine	Rivière Macpes	6.9 ha	2	Privée
6) Lac Lepage-Proulx (2b)	Ste-Blandine	Rivière Macpes	11.1 ha	3	Privée
7) Lac à Midas (10b)	St-Narcisse	Ruisseau petit lac Macpes	10 ha	1	Agro-forestier Privée
8) Lac Gosselin (8a)	St-Narcisse	Ruisseau des Sauvages	4 ha	2	Privée



NOM DU MILIEU	MUNICIPALITÉ	SOUS-BASSIN	SUPERFICIE	NOMBRE DE PROPRIÉTAIRE	TENURE
9) Marécage Gagné (10e)	St-Narcisse	Ruisseau petit lac Macpes	10 ha	2	Privée
10) Tête du Lac Chau (6b)	St-Narcisse	Rivière du Chat	23.8 ha	3	Privée Résidentiel
11) Petit Lac de la Normandie (6b)	St-Narcisse	Rivière du Chat	3 ha	Réserve Duchesnier + 1	Privée- publi.
12) Fond d'ormes (rivière et lac à la truite) (7c)	St-Narcisse	Rivière Ferrée	à venir	1 SER Neigette	Privée
13) Petit lac du Fond d'Ormes	St-Narcisse	Rivière Ferrée	1.5 ha	1 SER Neigette	Privée
14) Marécage du ruisseau des Sauvages (8b)	St-Narcisse	Ruisseau des Sauvages	7.4 ha	4 (conjoint agence)	Privée
15) Petite rivière Rimouski (portion St-Valérien) (5a)	St-Valérien	Petite rivière Rimouski	17.6 ha	10	Privée
16) Lac Thériault	St-Valérien	Ruisseau Chassé	à venir	Écosphère 1	Agricole
17) Lac Rond	St-Valérien	Ruisseau Rigoumane	à venir	1	Agricole

NOM DU MILIEU	MUNICIPALITÉ	SOUS-BASSIN	SUPERFICIE	NOMBRE DE PROPRIÉTAIRE	TENURE
18) Rivière du Grand Touladi (9a)	Trinité des Monts	Rivière du Grand Touladi	128 ha	6 et + Réserve	Privée-publi.
19) Lac Côté (9b)	Trinité des Monts	Rivière du Grand Touladi	1.6 ha	1	Privée
20) Lac Central (9d)	Trinité des Monts	Rivière du Grand Touladi	9 ha	4	Privée
21) Lac Lebel-Joubert (9f)	Trinité des Monts	Rivière du Grand Touladi	8 ha	4	Agro-forestier (porcherie)
22) Tête du ruisseau Gosselin (9c)	Trinité des Monts	Rivière du Grand Touladi	3.3 ha	2	Privée
23) Rivière du Grand Touladi (Secteur Esprit-Saint) (9b)	Esprit-Saint	Rivière du Grand Touladi	28 ha	7+ Réserve	Privée-Publi.- Intra
24) Rivière du Grand Touladi Étang du camp vert (9c)	Esprit-Saint	Rivière du Grand Touladi	26 ha	2+	Privée-Publi. (réserve)
25) Lac du Cenellier (9g)	Esprit-Saint	Rivière du Grand Touladi	1.5 ha	1 (Richard Pelletier)	Publique

Tableau 3. Présentation par sous-bassin des milieux humides inventoriés à l'été 2001 dans le cadre du projet de conservation volontaire des milieux humides à l'échelle du bassin versant de la rivière Rimouski.

Sous-bassin	Municipalité	Nom du milieu
Rivière du Bois Brûlé	Sainte-Blandine	Lac Gallant
		Lac Langis
		Lac de la Savane
		Lac Lavoie-Coulombe
		Lac Lepage-Proulx
Rivière Macpès	Sainte-Blandine	Marécage du Grand lac Macpès
Ruisseau du petit lac Macpès	Saint-Narcisse	Lac à Midas
		Lac Gosselin
		Marécage du ruisseau de la Menthe
Ruisseau du Chat	Saint-Narcisse	Tête du lac Shaw
		Petit lac Normandie (réserve Duchénier)
Rivière Rimouski	Saint-Narcisse	Fond d'Ormes
	Saint-Narcisse	Petit lac du fond d'Ormes
Ruisseau des sauvages	Saint-Narcisse	Marécage du ruisseau des Sauvages
Petite rivière Rimouski	Saint-Valérien	Portion marécageuse de la petite rivière Rimouski
Ruisseau Chassé	Saint-Valérien	Lac Thériault
Rivière Rigoumabe	Saint-Valérien	Lac Rond
	Trinité-des-Monts	Rivière du Grand Touladi (secteur Trinité-des-Monts)
Lac Côté		
Marécage de la route Centrale		
Lac à Bernard		
Lac du ruisseau Gosselin		
Rivière du Grand Touladi	Esprit-Saint	Rivière du Grand Touladi (secteur Esprit-Saint)
		Rivière du Grand Touladi (Étang du camp vert)
		Lac du Cenellier



CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES ÉTÉ 2001.

PRÉSENTATION PAR MUNICIPALITÉ DES MILIEUX HUMIDES 2001

Ste-Blandine

- 1) Lac Gallant
- 2) Lac Langis
- 3) Marécage du Grand lac Macpès
- 4) Lac de la Savane
- 5) Lac Lavoie-Coulombe
- 6) Lac Lepage-Proulx

Saint-Narcisse

- 7) Lac à Midas
- 8) Lac Gosselin
- 9) Marécage du ruisseau de la Menthe
- 10) Tête du lac Shaw
- 11) Petit lac Normandie (réserve Duchénier)
- 12) Fond d'Ormes
- 13) Petit lac du fond d'Ormes
- 14) Marécage du ruisseau des Sauvages

St-Valérien

- 15) Portion marécageuse de la petite rivière Rimouski
- 16) Lac Thériault
- 17) Lac Rond

Trinité-des-Monts

- 18) Rivière du Grand Touladi (secteur Trinité-des-Monts)
- 19) Lac Côté
- 20) Marécage de la route Centrale
- 21) Lac à Bernard
- 22) Lac du ruisseau Gosselin

Esprit-Saint

- 23) Rivière du Grand Touladi (secteur Esprit-Saint)
- 24) Rivière du Grand Touladi (Étang du camp vert)
- 25) Lac du Cenellier

BILAN FINANCIER



CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS / BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI

BILAN FINANCIER 2001-2002

Tableau 4 : Dépenses 2001-2002

DESCRIPTION	BUDGET			TOTAL
	Forêt modèle	Fondation de la Faune	Conseil de bassin Rivière Rimouski	
Salaires + avantages sociaux biologiste Forêt modèle 17 semaines	6 160,34 \$	14 467,00 \$	----	20 627,34 \$
Salaires + avantages sociaux biologiste + technicien 21,4 semaines	10 683,79 \$	3 680,00 \$	----	14 363,79 \$
Frais de déplacements biologistes + technicien	1 304,23 \$	3 000,00 \$	----	4 304,23\$
Matériel et équipement	4 566,98 \$	2 853,00 \$	----	7 419,98 \$
Location de matériel	450,00 \$	----	----	450,00 \$
Matériel de bureau	300,00 \$	----	----	300,00 \$
Services spécialisés	596,82 \$	----	----	596,82 \$
Activité de reconnaissance (laminés, location de salle, buffet, salaires)	----	----	4 000,00 \$	4 000,00\$
Total	24 062,16 \$	24 000,00 \$	4 000,00 \$	52 062,16 \$

Tableau 5 : Revenus 2001-2002

SOURCES DE FINANCEMENT	CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES
La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent	24 062,16 \$
La Fondation de la faune du Québec	24 000,00\$
Le Conseil de bassin de la rivière Rimouski	4 000,00 \$
<hr/>	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	52 062,16 \$

